# **MANAGEMENT**

L'entretien professionnel selon la loi du 5 mars 2014



# **PUBLIC VISE**

Toute personne exerçant une fonction d'encadrement

## **OBJECTIFS**

Préparer, planifier et organiser l'entretien. Créer les outils nécessaires. Conduire un entretien en sachant fixer les objectifs et les axes de développement. Analyser et gérer les résultats de l'entretien.

# PROGRAMME DE FORMATION

- I. Entretien professionnel: Enjeux et bases juridiques
- Les nouveaux enjeux de l'entretien professionnel
- Bases juridiques
- Changement apportés par la loi du 5 mars 2014 et nouvelles dimensions de l'entretien professionnel
- Entretien d'évaluation et entretien professionnel : différences, complémentarité, interactions
- Entretien professionnel, CPF et CEP
- II. Objectifs et structure de l'entretien professionnel
- Les objectifs de l'entretien
- La structure de l'entretien
- III. Se préparer à l'entretien professionnel
- Préparation par le manager
- Préparation par le salarié
- Documents utiles
- IV. Adopter la bonne posture
- V. Conduire efficacement l'entretien professionnel

## Pré-requis

Aucun

#### **Durée**

2 jours (14 heures)

#### Qualification

Attestation de formation

## Nombre de participants

■ 8 maximum.

#### **Conditions matérielles**

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

## Méthodologie:

Cette formation se déroulera selon les principes de la pédagogie : ternaire (découverte, formalisation, application), active (techniques de jeux de rôles, études de cas, simulations) et centrée sur l'apprenant (analyse de pratique, auto-diagnostic, tests....).

MAJ : 17 janvier 2024

SIEGE SOCIAL: CBS

8 B Rue des Cordeliers − 77 100 - MEAUX

S.A.R.L au capital de 1000 € - R.C.S MEAUX 529 138 307

E-mail: c.niclausse@cbsformation.com